



Immigration étudiante en provenance des pays en développement : comment en conserver les bénéfices tout en limitant les craintes des services de l'immigration ?

Jérôme Gonnot*

Depuis une quinzaine d'années, la concurrence s'intensifie pour accueillir les étudiants étrangers. Ces étudiants étant de plus en plus nombreux à venir de pays en développement, cela fait parfois craindre aux pays d'accueil qu'il ne s'agisse d'immigration déguisée, avec pour conséquence des taux d'approbation de leurs demandes de visa faibles. Pour continuer à attirer ces étudiants et bénéficier de la manne financière qu'ils procurent, plusieurs gouvernements ont réformé leur procédure de traitement des demandes de visa. Le Canada a ainsi mis en place le Student Partners Program en 2009 pour améliorer l'information à la disposition des agents de l'immigration. Ce dispositif a été particulièrement efficace : alors que seulement 39 % des étudiants indiens, qui avaient été acceptés par les établissements participant au programme, obtenaient un visa avant la réforme, ce taux d'approbation a augmenté de 88 % pendant les cinq années qui ont suivi son introduction. En outre, ce dispositif a incité près de deux fois plus d'Indiens à demander un visa pour étudier dans les établissements participant au programme. Au total, les inscriptions d'étudiants indiens ont presque triplé grâce à cette réforme.

Entre 2009 et 2019, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a presque doublé pour atteindre 6,1 millions au niveau mondial, l'essentiel d'entre eux (4,2 millions) ayant choisi de poursuivre leurs études dans les pays de l'OCDE. Cette progression tient pour beaucoup aux étudiants en provenance des pays en développement, dont la part est passée de 60 % à 69 % des étudiants étrangers dans les pays de l'OCDE. Manne financière et vivier de main-d'œuvre qualifiée pour les pays d'accueil, cette mobilité internationale est aussi source d'inquiétude lorsque des étudiants en provenance de pays en développement en sont à l'origine, les autorités craignant qu'il puisse parfois s'agir d'immigration déguisée¹. Pour conserver les bénéfices de l'immigration étudiante tout en limitant le risque d'immigration déguisée, certains pays, comme le Canada, ont mis en place des programmes qui proposent aux étudiants issus des pays en développement une

procédure leur offrant plus de chances d'obtenir un visa étudiant en échange de garanties supplémentaires permettant de mieux s'assurer de leurs intentions. Quelle en a été l'efficacité ?

■ Une mobilité internationale des étudiants portée par les pays en développement...

Attirer des étudiants étrangers est un enjeu économique et financier pour les pays de l'OCDE. Les droits d'inscription qu'ils payent à l'université, la plupart du temps plus élevés que ceux des étudiants nationaux, ainsi que la demande qu'ils stimulent par leurs dépenses, génèrent des ressources non négligeables. Aux États-Unis, les étudiants étrangers

* Jérôme Gonnot est économiste au CEPII.

1. À la différence de l'immigration dite clandestine ou illégale, caractérisée par l'entrée sur un territoire national d'étrangers n'ayant pas réalisé les formalités attendues, l'immigration déguisée correspond à une arrivée légale, mais sur la base de documents et de déclarations frauduleux fournis aux services de l'immigration du pays d'accueil.

inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur ont ainsi rapporté 34 milliards d'euros sur l'année scolaire 2021/2022². En France, le nombre d'étudiants étrangers étant bien plus faible, tout comme les droits d'inscription qu'ils doivent acquitter, leur contribution l'est aussi. Elle s'élève toutefois à plus d'un milliard d'euros, avec 5 milliards de dépenses au titre des frais de scolarité, des dépenses courantes, de celles liées aux visites des familles ou des cotisations versées lorsque les étudiants travaillent, et un coût de 3,7 milliards au titre des bourses du gouvernement, des dépenses d'enseignement, des aides au logement ou des dépenses de Sécurité sociale³.

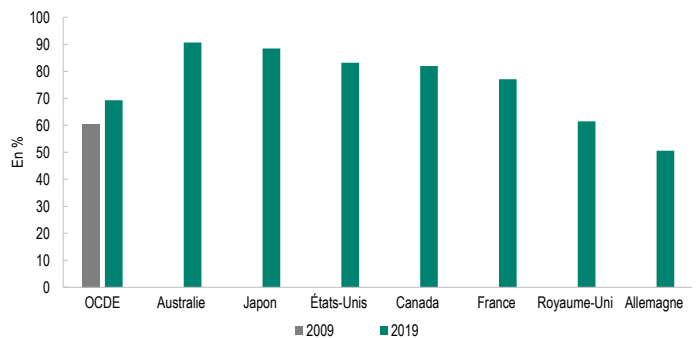
Les étudiants en mobilité internationale sont également à l'origine de bénéfices à moyen terme, pour les pays qui savent les retenir sur leur territoire, une fois leurs études achevées. Les qualifications qu'ils ont acquises étant propres au marché du travail du pays d'accueil, cela leur confère un avantage dont ne disposent pas les autres travailleurs immigrés. Ils jouissent ainsi d'une meilleure insertion professionnelle. À niveau d'éducation identique, les immigrés qui ont réalisé leurs études au Canada et aux États-Unis obtiennent une rémunération comparable à celle des étudiants nationaux et plus élevée que celle des travailleurs immigrés ayant obtenu leur diplôme dans leur pays d'origine⁴. En moyenne, les étudiants étrangers qui ont étudié et qui travaillent aux États-Unis ont également de meilleurs salaires que les natifs et participent davantage aux dépôts de brevets⁵. Enfin, l'importance des étudiants étrangers parmi les doctorants dans les pays de l'OCDE (22 %), par rapport à leur part dans l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur (6 %), est un atout important pour l'économie des pays d'accueil. Une étude, menée aux États-Unis entre 1973 et 1998, a en effet montré que les doctorants étrangers contribuaient de façon significative à l'innovation scientifique⁶.

Encouragée par les pays d'accueil, la mobilité internationale des étudiants a aussi, et surtout, été portée par les changements démographique et économique qui se sont produits dans les pays en développement : la croissance démographique a conduit de nombreux étudiants à chercher des opportunités à l'étranger face aux capacités éducatives limitées de leur pays d'origine, et le développement économique rapide des pays en développement, notamment des BRICS⁷, a produit une classe moyenne disposant de moyens pécuniaires suffisants pour financer cette mobilité.

Résultat, entre 2009 et 2019, la part des étudiants issus des pays en développement⁸ dans le total des étudiants étrangers est passée de 60 % à 69 % dans les pays de l'OCDE (graphique 1). En Australie, les étudiants issus des pays en développement comptaient même pour plus de 90 % des étudiants étrangers en 2019, et pour plus de 80 % au Japon, aux États-Unis et au Canada. Cette part était plus faible, quoique largement majoritaire, dans les principaux pays d'accueil européens : 77 % en France, 61 % au Royaume-Uni et 51 % en Allemagne.

Graphique 1 – Les étudiants étrangers dans les pays de l'OCDE viennent principalement des pays en développement

Part des étudiants issus des pays en développement dans l'ensemble des étudiants en mobilité internationale, par pays d'accueil

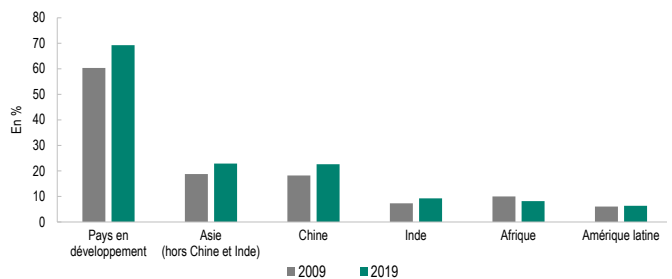


Sources : Calculs de l'auteur à partir de OCDE pour 2019 et du rapport « Education at a Glance » (OECD, 2011) pour 2009.

Ce sont les étudiants asiatiques, avec 55 % du total des étudiants étrangers dans les pays de l'OCDE et 80 % de ceux issus des pays en développement en 2019, qui constituent le groupe le plus large (graphique 2). Ils sont également à l'origine de la progression de la part des étudiants issus des pays en développement depuis 2009, grâce à la montée en puissance des étudiants chinois et indiens qui représentent à eux seuls près d'un tiers des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE en 2019.

Graphique 2 – Les étudiants étrangers issus des pays en développement sont essentiellement asiatiques

Part des étudiants issus des pays en développement dans l'ensemble des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE, par région ou pays d'origine



Sources : Calculs de l'auteur à partir de OCDE pour 2019 et du rapport « Education at a Glance » (OECD, 2011) pour 2009.

Au sein des pays d'accueil, les États-Unis restent de loin la destination privilégiée avec 812 000 étudiants en mobilité internationale issus de pays en développement en 2019, devant l'Australie qui en accueille près de deux fois moins (461 000), le Royaume-Uni (301 000) et le Canada (229 000). Suivent des pays non anglophones : la France, le Japon et l'Allemagne qui comptent entre 169 000 et 190 000 étudiants en mobilité internationale issus de pays en développement (graphique 3).

2. National Association of Foreign Student Advisers (NAFSA) International Student Economic Value Tool, 2022.

3. Voir « L'impact économique des étudiants internationaux en France » (Campus France, Novembre 2022) pour plus de détails sur les éléments retenus pour calculer cet apport.

4. Schaafsma, J. & Sweetman, A. (2001). Immigrant Earnings: Age at Immigration Matters. *Canadian Journal of Economics*, vol. 34(4), 1066-1099. Bratsberg, B. & Ragan Jr, J. (2002). The impact of host-country schooling on earnings: A study of Male Immigrants in the United States. *Journal of Human Resources*, vol. 37(1), 63-105.

5. Hunt, J. (2011). Which Immigrants are Most Innovative and Entrepreneurial? Distinctions by Entry Visa. *Journal of Labor Economics*, vol. 29(3), 417-457.

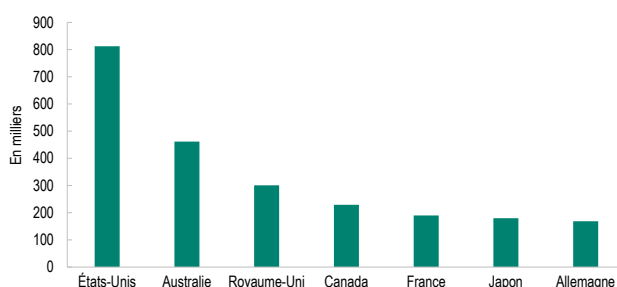
6. Stuen, E. T., Mobarak, A. M. & Maskus, K. E. (2012). Skilled Immigration and Innovation: Evidence from Enrolment Fluctuations in US Doctoral Programmes. *The Economic Journal*, vol. 122(565), 1143-1176.

7. Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

8. On considère comme étudiants venant de pays en développement ceux originaires d'une autre région que l'Europe ou l'Amérique du Nord, ou bien d'un autre pays que l'Australie, la Corée du Sud, le Japon ou la Nouvelle-Zélande.

Graphique 3 – Les États-Unis restent de très loin le premier pays d'accueil des étudiants issus des pays en développement

Nombre d'étudiants en mobilité internationale issus des pays en développement en 2019



Source : Calculs de l'auteur à partir de OCDE.

■ ... qui fait craindre, aux autorités des pays d'accueil, une immigration déguisée

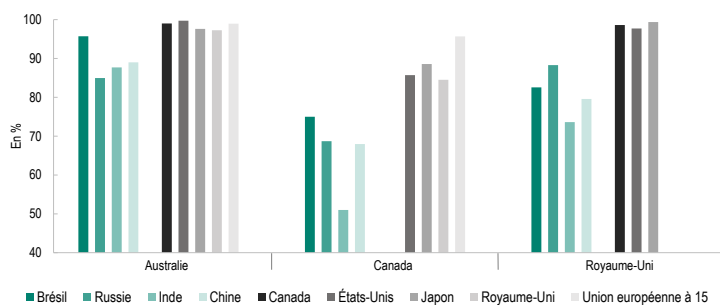
À la fin des années 2000, l'augmentation des demandes de visa étudiant en provenance de pays en développement a fait craindre aux gouvernements des pays d'accueil qu'il puisse parfois s'agir d'une immigration déguisée, à savoir que les détenteurs d'un visa étudiant l'utilisent pour venir travailler, ne respectent pas sa date d'expiration, se livrent à de l'espionnage technologique ou industriel pour le compte de leur pays d'origine, ou encore présentent un risque d'activité criminelle ou terroriste.

Alors même que pour obtenir leur visa, les étudiants doivent fournir un certain nombre de justificatifs⁹ accompagnés de la lettre d'acceptation de leur établissement d'accueil, ces précautions semblaient insuffisantes pour lever les doutes quant aux intentions des candidats issus des pays en développement. En témoigne le taux d'approbation des demandes de visa des étudiants originaires de ces pays (graphique 4). Ainsi, en 2009 au Canada, ce taux était de 96 % pour les étudiants provenant de l'Union européenne, de 86 % pour les étudiants états-uniens, contre seulement 68 % et 51 % pour ceux provenant, respectivement, de Chine et d'Inde. Même chose en Australie et au Royaume-Uni où le taux d'approbation des demandes de visa d'étudiants provenant des pays en développement était largement inférieur à celui des étudiants originaires de pays développés.

À cela s'ajoutent des mesures prises spécifiquement à l'encontre d'étudiants en provenance de pays en développement. Ainsi, en 2012 au Royaume-Uni, alors que les étudiants originaires de pays non européens bénéficiaient d'un dispositif d'insertion sur le marché du travail leur permettant de rester deux ans après la fin de leurs études sur le territoire britannique pour travailler ou chercher un emploi, le gouvernement a décidé de mettre fin à ce programme en invoquant un risque d'abus et des fraudes à répétition. Toujours au Royaume-Uni, en 2016, les visas de 36 000 étudiants non européens, principalement indiens, ont été annulés par le ministère de l'Intérieur sous prétexte que ces étudiants auraient triché au test prouvant leurs aptitudes linguistiques. Aux États-Unis, en

Graphique 4 – Les étudiants originaires des pays en développement voient leur demande de visa plus souvent rejetée

Taux d'approbation des demandes de visa étudiant par pays d'origine en 2009



Note : Au Royaume-Uni, l'absence de données pour les étudiants issus d'un pays membre de l'Union européenne provient du fait qu'ils pouvaient y entrer librement.

Sources : Department of Home Affairs (Australie), SIEP (Canada), Home Office (Royaume-Uni).

septembre 2020, plus de 1 000 étudiants et universitaires chinois ont vu leur permis de séjour révoqué par l'administration Trump au nom de la lutte contre l'espionnage et de la sécurité nationale.

Ces dysfonctionnements interrogent sur la capacité des pays de l'OCDE à demeurer une destination attractive dans un contexte de croissance très importante des flux originaires des pays en développement. Alors qu'un grand nombre d'étudiants acceptés par les universités voient leur demande de visa rejetée, il est en effet à craindre que les étudiants originaires de ces pays s'orientent vers d'autres destinations. Quant aux universités, qui ne peuvent pas recruter les étudiants pourtant sélectionnés sur leur potentiel académique, elles doivent soit laisser vacantes les places réservées aux étudiants dont la demande de visa n'a pas abouti, avec à la clé une perte financière, soit se tourner vers des étudiants d'un niveau inférieur.

La prévention des risques liés aux craintes d'une immigration déguisée peut ainsi représenter un frein à la mobilité des étudiants internationaux issus des pays en développement et pénaliser l'attractivité de l'enseignement supérieur des économies avancées. Confrontés à cette problématique, plusieurs États ont choisi, au tournant des années 2010, de réformer leur système de visas en y intégrant des garde-fous spécifiques.

■ Plus d'informations, c'est davantage de garanties et *in fine* de visas pour les étudiants ?

C'est ainsi que le gouvernement canadien, confronté à des taux d'approbation des demandes de visa jugés trop faibles pour les étudiants indiens recrutés par les « collèges communautaires » et les instituts techniques¹⁰, a mis en place en 2009 le Student Partners Program (SPP) en partenariat avec l'association CIGan (Collèges et Instituts Canada). En échange de garanties supplémentaires en matière de ressources financières et de compétences linguistiques, les étudiants se sont vu offrir une réduction des délais de traitement de leur demande de visa et une probabilité plus importante que celle-ci soit acceptée. Ces garanties avaient pour objectif de permettre aux agents de l'immigration de lever

9. Identité, ressources financières suffisantes, aptitudes linguistiques et documents attestant de leurs études antérieures.

10. Au Canada, les collèges communautaires et les instituts techniques sont des institutions qui proposent un cursus d'études supérieures d'une durée de deux ou trois ans.

leurs doutes sur les intentions réelles des étudiants. Le SPP intégrait également un suivi des progrès de la scolarité, dont la responsabilité incombait aux établissements qui participaient au programme.

Lancé dans un premier temps à destination des étudiants indiens – les plus fortement touchés par les problèmes d’obtention de visa –, puis rapidement étendu aux étudiants chinois (en 2010) et vietnamiens (en 2016), le SPP est ouvert en parallèle du service traditionnel de traitement des visas. À partir de 2018, il a été remplacé par le Volet direct pour les études, un programme similaire au SPP, mais élargi à l’ensemble des établissements d’enseignement supérieur habilités à recevoir des étudiants étrangers au Canada.

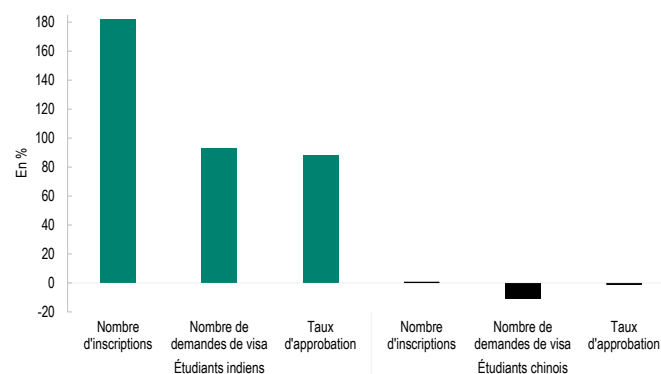
Pour mesurer l’impact de la mise en place de cette réforme sur le nombre d’étudiants indiens et chinois inscrits dans les établissements participant au programme, nous comparons ce nombre avant et après la réforme, puis cet écart à celui des étudiants étrangers qui ne sont pas éligibles au SPP avant et après la réforme et, enfin, ce double écart, pour les collèges communautaires et instituts participant au programme et pour ceux qui n’y participent pas¹¹.

Il en ressort qu’entre 2009 et 2014 le SPP a conduit à une hausse de 181 % des inscriptions des étudiants indiens (graphique 5). Deux mécanismes ont été à l’œuvre : une amélioration très significative (plus 88 %) du taux d’approbation des demandes de visa des étudiants indiens, qui est passé de 39 % à 73 %, et une hausse massive, de 92 %, de leurs demandes de visa, ce qui suggère que l’introduction du SPP a aussi permis de renforcer l’attractivité des institutions qui en ont bénéficié. En revanche, la réforme n’a eu aucun impact significatif sur les inscriptions des étudiants chinois, qui étaient confrontés à de bien moindres difficultés pour obtenir un visa en passant par le système traditionnel, avec un taux d’approbation de 67 % en 2009.

Le SPP a ainsi permis de contribuer massivement au recrutement des étudiants étrangers issus de pays en développement, mais seulement lorsque ceux-ci étaient originaires d’un pays où la perception des risques liés à l’immigration déguisée était élevée. En outre, cette hausse des inscriptions des étudiants étrangers n’a pas produit d’effet d’éviction sur les étudiants canadiens : sur la période considérée, le nombre d’étudiants canadiens n’est pas plus faible dans les établissements qui accueillent davantage d’étudiants étrangers.

Graphique 5 – L’impact du SPP est très important pour les étudiants indiens, sans effet pour les étudiants chinois

Effets de la mise en place du SPP au Canada



Note : Seules les barres vertes représentent un effet statistiquement significatif.

Source : Gonnot et Lanati (2023)¹².

L’exemple de la réforme canadienne montre qu’un renforcement des contrôles qui améliore la qualité de l’information à disposition des services de l’immigration permet de lever les craintes d’immigration déguisée et, partant, de réduire significativement les rejets de demandes de visa. C’est d’ailleurs dans cette direction que plusieurs pays d’accueil se sont engagés depuis une quinzaine d’années. En France, l’organisme Campus France réalise depuis 2007 un entretien pédagogique indispensable à l’obtention d’un visa étudiant pour les candidats à l’immigration originaires des pays en développement, afin de s’assurer de leurs motivations et de leur projet d’étude. En Australie, le gouvernement a pris dès 2009 des mesures de renforcement de la lutte contre la fraude à travers une augmentation des garanties financières exigées pour l’obtention d’un visa étudiant. Cet effort s’est poursuivi en 2015 avec une réforme de la procédure de traitement des visas qui classe les étudiants en trois niveaux de risque en fonction de leur pays d’origine et du secteur dans lequel ils envisagent d’étudier. Plus le niveau de risque est élevé, plus le nombre de documents que les étudiants doivent fournir lors de leur demande de visa est important. En modifiant les conditions d’accès aux visas pour les étudiants des pays en développement, les pays d’accueil s’assurent ainsi de rester une destination attractive.

11. La taille du groupe des collèges communautaires et instituts techniques qui ne participent au programme étant trop faible, des établissements dispensant également des diplômes en 3 ans ont été ajoutés (pour plus de détails sur la méthodologie, voir Gonnot, J. & Lanati, M. (2023). *Visa Policy and International Student Migration: Evidence from the Student Partners Program. Document de travail du CEPPII*, à paraître).

12. Gonnot, J. & Lanati, M. (2023). *Visa Policy and International Student Migration: Evidence from the Student Partners Program. Document de travail du CEPPII*, à paraître.

La Lettre du



© CEPPII, PARIS, 2023

Centre d’études prospectives
et d’informations internationales
20, avenue de Ségur
TSA 10726
75334 Paris Cedex 07

RÉDACTEURS EN CHEF :
Isabelle Bensidoun
Julia Bertin
Antoine Vatan

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Antoine Bouët

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS :
Isabelle Bensidoun

RÉALISATION :
Laure Boivin

contact@cepii.fr
www.cepii.fr – @CEPII_Paris
Contact presse : presse@cepii.fr

Pour s’inscrire
à *La Newsletter du CEPPII* :

<http://www.cepii.fr/Resterinforme>

ISSN 2493-3813

Janvier 2023

Cette *Lettre* est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPPII.
Les opinions qui y sont exprimées sont
celles des auteurs.

RECHERCHE ET EXPERTISE
SUR L’ÉCONOMIE MONDIALE

